



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Vers le libre développement de notre animalité *

Il est intéressant d'analyser quelle est la philosophie sous-jacente à ce que certains appellent aujourd'hui « le libre développement de la personnalité » pour justifier toutes les dépravations et tous les crimes. Prétendre fonder le droit sur le libertinage, c'est avilir la personne.

La personne est « une substance individuelle de nature rationnelle », propriétaire de quelques-uns de ses actes mais non pas de sa nature; son âme étant spirituelle et immortelle, cela constitue sa dignité et fonde sa personnalité. C'est pour cette raison que saint Thomas affirme que la personne est la plus noble et la plus élevée des créatures naturelles.

« L'homme, écrit le Père Garrigou-La-grange¹, développe pleinement la personnalité dans la mesure où la vie de la raison et de la liberté domine celle des sens et des passions ». Sans cela, il serait comme l'animal. Si l'on n'établit pas ces présupposés on tombe, non pas dans le libre développement de notre personnalité, mais dans le libre développement de notre animalité qui elle-même est malade mais a été restaurée par Celui qui s'est défini le chemin, la vérité, la vie.

On entend aujourd'hui affirmer comme une norme universelle de vérité, que le libre développement de la personnalité constitue la plus grande expression de la dignité humaine, laquelle irradie l'ensemble des droits fondamentaux. En vertu de ce principe, innombrables sont les décisions qui, avec une prétention pédago-

gique, versent dans l'amoralisme *sui generis* en présumant que tout acte humain est également valide et acceptable à partir du moment où il répond à l'exercice absolu de l'autonomie individuelle, et qui considère que l'individu en agissant comme il veut, agira toujours bien. Et c'est ainsi que toute limitation qui ne provient pas de son autonomie affectera le libre développement de la personnalité; l'unique mal finissant par être la limitation de cette autonomie, surtout en ce qui concerne le bien commun.

Dans cette optique, allons-y, tout est permis, depuis la libre consommation de la drogue, l'homicide assisté (euthanasie) l'avortement remboursé à 100 % jusqu'à la justification du péché contre-nature qu'est l'homosexualité.

On arrive donc à cette aberration d'un gouvernement qui déclare la vie humaine comme de grande valeur et qui dans le même temps dépénalise l'avortement et considère l'euthanasie comme un acte de solidarité et de pitié.

La dignité ne dépend plus de ce que l'homme est, mais de son caprice, de ses

pulsions déréglées et pathologiques. Son caractère objectif disparaît.

De même on établit aujourd'hui toute une pédagogie du bien-être et de la qualité de la vie, on oblige toute personne à se procurer le soin intégral de la santé, et dans le même temps on dépénalise la drogue, on favorise l'expansion du Sida qui, comme chacun sait, semble être le propre du péché contre nature qu'est l'homosexualité.

Le droit à la sécurité sociale, on ne veut pas y renoncer, mais le droit à la vie, oui. Manifeste incohérence portée à ses extrêmes limites!

On en vient à cette aberration monstrueuse, que l'État ne peut pas défendre la vie dans le sein maternel si cela affecte la dignité et la liberté! Non, la réalité doit primer sur les préjugés et schémas idéo-

Page 1 Editorial M. l'abbé X. Beauvais

Page 5 Rome et Stockholm

par M. l'abbé R. de Sainte Marie

Page 6 La tentation de l'aggiornamento

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 8 La « théologie » du pape

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 9 Les fauteurs du Concile

par M. l'abbé G. Billecocq

Page 12 Vatican II et le purgatoire

par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 14 Soixante ans après, Maurras et l'Église de l'Ordre

par Michel Fromentoux

Page 16 Activités — Annonces

1. *Le Sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques*, Beauchesne, 1909.

* Ce titre est dû à Alejandro Ordoñez Maldonado dans une étude de mars 2003, résumée dans cet éditorial, pour être présentée à la Cour Constitutionnelle de Colombie lors de la discussion d'un projet de loi au congrès sur la reconnaissance des unions homosexuelles. Alejandro Ordoñez était alors un des quatre conseillers d'État du Président Uribe.

logiques que le gouvernement socialiste actuel prétend imposer.

Toutes les perversions que ce gouvernement veut imposer se traduisent dans une conception perverse de la liberté, en oubliant qu'elle ne se base pas sur elle-même mais qu'elle est précédée de la connaissance de la vérité. Cette liberté, au lieu de la reconnaître se transforme ainsi en force despotique et tyrannique étant utilisée pour tuer l'âme et le corps. C'est la plus profonde crise de notre civilisation qui s'aggrave quand un État légalise toutes les perversions et tous les crimes. Profonde crise de notre civilisation car la rébellion est croissante contre toute forme d'autorité; avant tout contre l'autorité de Dieu, principe absolu de tout le réel; contre l'autorité de la nature des choses, découverte par l'intelligence et norme de l'agir humain, contre l'autorité tout court entendue comme principe ordonnateur de la société vers le bien commun. La cité des hommes devient ainsi un enfer.

« Tant que les hommes, dans leurs relations politiques et sociales se passent toujours plus des notions fondamentales du juste et de l'injuste, de ce qui est dû et indu, le droit perd, jour après jour actualité et vigueur »²

Quand le décalogue servait de fondement de l'ordre social et politique, le visage de la civilisation était tout autre. A le passer par-dessus bord, on en est venu à une anthropologie inouïe qui finalement ignore la dignité de toute personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, la remplaçant par le fait même par un relativisme moral qui prétend modeler la société en lui imposant tyranniquement, sous prétexte de pluralisme, un permissivisme rampant qui voit dans n'importe quelle norme objective de comportement d'insupportables ingérences de l'Église dans des aspects de compétence étatique exclusive.

Entre Kant et Hobbes

Quand Maritain avait encore les idées claires, il écrivait dans *Les trois réformateurs*: « Voyez avec quelle religieuse solennité le monde moderne a proclamé les droits sacrés de l'individu, et quel prix il a payé pour cette proclamation, et néan-

2. Michel Villey in *Les fondateurs de l'école du droit naturel* - Buenos-Aires 1978

Institut Universitaire Saint-Pie X 

VATICAN II : LES POINTS DE RUPTURE



Colloque

dans les salons de l'hôtel Lutetia
sous la présidence de S.E. Mgr Fellay

avec la participation de M. l'abbé J.-M. Gleize

Forfaits pour les deux jours - autres tarifs - Nombre de places limité
Renseignements et inscriptions : www.iuspx.fr - Tél. 01 42 22 00 26

Samedi 10 novembre 2012 matin (de 9 h à 12 h)

Introduction

Abbé François-Marie CHAUTARD, Recteur

PREMIERE PARTIE : VATICAN II DANS SES OEUVRES

Une conception latitudinariste et œcuménique de l'Église

Abbé Philippe BOURRAT, Directeur de l'enseignement du District de France

Une conception collégiale de l'Église vue comme Communion

Abbé Jean-Michel GLEIZE, Professeur d'ecclésiologie au Séminaire d'Ecône et membre des discussions romaines auprès du Saint-Siège

La redéfinition de l'Église comme Sacrement

Abbé Philippe TOULZA, Directeur des Éditions Clovis

Samedi 10 novembre 2012 après-midi (de 14 h à 18 h)

Une fausse conception des droits naturels de l'homme : la liberté religieuse.

Abbé Thierry Gaudray, Prieur du Prieuré Saint-Jean-Eudes de Gavrus

DEUXIEME PARTIE : LE VRAI VISAGE DE L'ARTISAN

La phraséologie conciliaire, cheval de Troie des novateurs

M. Dominique Viain, Professeur agrégé ès Lettres classiques

La vision herméneutique du Concile

Abbé François-Marie CHAUTARD, Recteur

Dimanche 11 novembre 2012 (de 14 h 30 à 18 h)

TROISIEME PARTIE : LA CRITIQUE DU CONCILE

La critique du Concile et ses présupposés

Abbé Jean-Michel GLEIZE

Mgr Lefebvre et le nouveau magistère conciliaire : l'attitude constante de la Fraternité

S.E. Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

moins jamais l'individu n'a été si complètement dominé, si facilement subjugué par les grandes puissances anonymes de l'État, de l'argent, de l'opinion ».

On trouve aujourd'hui une philosophie qui réduit le droit au développement maximum de la liberté – entendue dans le sens d'absence de coaction – sans aucune référence à ce qui est juste et au bien commun ; c'est la notion du droit chez Hobbes, qui le considère comme licence ou permission d'agir.

D'après un tel système, un seul droit naturel concerne chaque homme : la liberté totale et illimitée d'agir chacun pour soi. C'est le paroxysme libertaire qui convertit les sociétés en immenses asiles de fous sans gardien, étant donné que toute limitation sera considérée comme une flagrante violation du libre développement de la personnalité.

Dans une telle philosophie, la loi et le droit se convertissent en un simple instrument qui garantit la liberté humaine sans que soit nécessaire son ordonnancement au bien commun ; la liberté se convertit en l'unique droit inné et inviolable sur lequel reposent tous les autres droits, et l'homme est un petit dieu chargé de droits illimités dans le présent et dans l'avenir.

Le droit n'a rien à voir dans cette conception, avec ce qui est juste objectivement, mais serait une simple faculté ou pouvoir personnel. L'ordre juridique évidemment ne serait aucunement attaché à la loi naturelle et éternelle, mais serait une résultante des droits inaliénables et inviolables conférés aux personnes particulières.

C'est la doctrine kantienne de la liberté comme unique droit inné et inviolable de l'homme, sur lequel reposent tous les autres droits.

« L'unique droit inné de l'homme et le seul, est la liberté », c'est la norme immuable d'après laquelle seront jugées toutes les choses du point de vue du droit.

Le principe du droit chez Hobbes sera : « Tout ce qui n'est pas interdit, j'ai le droit de le faire ». Le droit devient licence, qui termine alors en opposition ouverte à la loi puisque la fonction de la loi sera d'empêcher et celle du droit de permettre.

Ainsi, de la conviction que tout ce qui n'est pas légalement interdit est permis, on passe à une conception extrême : on a le droit de faire tout ce que l'on veut. Evi-

demment, il n'y a pas plus antisocial qu'un tel individualisme. Burke et de Maistre mettront avec raison en garde contre les dangereuses conséquences pratiques de ces « tables de la loi » de l'individualisme moderne. On se demande même comment une conception aussi anarchique et insolite n'ait pas causé plus avant la dissolution, le délire, la folie, la monstruosité.

L'homme ne possède pas de droits en tant qu'homme isolé, mais parce qu'il appartient à une communauté à la recherche du bien commun hors de laquelle il n'y a aucun bien. Nos gouvernants sont imprégnés de ce délétère esprit libertaire qui termine par abandonner toute protection de l'enfance sous prétexte de favoriser le droit de libre accès à l'espace public des homosexuels. C'est le paroxysme de la philosophie libertaire ou de l'individualisme sauvage.

Toute inclination de la nature humaine, étant donné son caractère raisonnable, doit être subordonnée et dirigée par elle pour la rendre compatible avec le bien commun. La seule inclination ou tendance ne peut être source de droits, sinon n'importe quel délinquant pourrait invoquer son irrésistible inclination au délit commis comme justification de ce délit. Et si nous poussons une telle doctrine jusqu'à ses ultimes conséquences, il faudrait alors élaborer des normes qui consacrent le droit à l'homicide, au vol, au mensonge dans le cadre du plein développement de l'autonomie individuelle.

Saint Thomas y répondait très clairement il y a huit siècles déjà. « De même que la raison domine et commande chez l'homme sur les autres puissances, ainsi il est nécessaire que les inclinations naturelles appartenant à d'autres puissances tombent sous l'ordre de la raison. Toutes les inclinations de l'homme se dirigent par la raison ».

On voudrait aujourd'hui – horreur – reconnaître l'homosexualité comme un élément essentiel de la nature humaine. Or l'essence d'un être, c'est ce qui est requis pour que cet être soit ce qu'il est, et non pas autre chose. Ainsi l'essence d'une table c'est ce qui est requis pour qu'elle soit une table et non pas autre chose.

En appliquant cette notion à ceux qui affirment l'homosexualité comme étant un élément essentiel de la nature humaine, on devrait conclure que l'homme pour

qu'il soit homme, requiert d'être homosexuel.

Le professeur Marcel De Corte écrit avec clairvoyance dans son ouvrage *La dis-société des droits de l'homme*, au chapitre « Les droits de l'homme et la révolution permanente » : « Peut-on imaginer un subjectivisme plus radical, plus cynique, plus indifférent aux limites qu'impose à l'homme sa finalité réelle, plus antinaturel, plus arbitraire ? La règle suprême du bien-être disparaît au bénéfice de la règle de la liberté. Il n'y a plus de droit objectif. Seuls existent les droits subjectifs de l'homme dont la bonne nouvelle sera diffusée par la Révolution française dans l'univers entier. Commence l'ère du libéralisme qui termine en socialisme et communisme duquel Marx nous prédit « qu'il rendra impossible tout ce qui existe hors de l'individu ».

En effet, une société de personnes transformées en incommunicables à cause de leur dénaturation est la quadrature du cercle. Il n'y a plus qu'un État sans société, un État qui, n'étant plus garant et gardien du bien commun volatilisés, a pour tâche de procurer aux individus et aux coalitions d'individus, tous les biens particuliers qu'ils exigent, avec une véhémence croissante dans l'œuvre de destruction des derniers restes de la société traditionnelle. L'État avait autrefois une fonction précise qui le limitait : assurer le bien commun, l'union, la paix entre les citoyens. Aujourd'hui il n'y a plus de citoyens, il n'y a plus que des personnes aux revendications infinies, puisque les biens particuliers de chacun et de tous voient croître leur nombre sans limites à mesure qu'ils sont satisfaits. On veut toujours plus. Personne ne dit : « ça suffit ».

« Pour rassasier ses appétits voraces, l'État étend sans limite son pouvoir. A la limite, il s'introduit jusqu'au sein même des consciences. C'est l'État converti en maître et détenteur de la toute puissance, à la place de Dieu ». Si on ne comprend pas le caractère social de la personne humaine on n'acceptera jamais que la perfection se trouve dans le bien commun et non dans le bien privé.

Le droit et la dignité humaine

Aussi bien le nominalisme avec son système individualiste que la réforme

protestante avec son volontarisme ont influencé de manière décisive la pensée juridique moderne dont les pères sont Suarez, Grotius, Kant et Leibniz. A partir de là, on trouve édifié sur l'individu et ses libertés toute la philosophie du droit. En accord avec cette nouvelle mentalité ni l'ordre naturel ni le juste peuvent être connus par l'homme, car le juste serait une création de la raison ou de la volonté.

Ce fut alors un véritable tournant copernicien qui sacrifia la justice sur l'autel du positivisme. La conception du droit changea de perspective, et, du droit comme ce qui est juste on est passé au droit comme faculté de pouvoir. Du fondement objectif : « la chose juste due à autrui », on est passé rapidement au fondement subjectif : la nature humaine et sa liberté.

Avant, on considérait le droit comme objet de la justice dont la finalité était d'ordonner l'homme dans les choses relatives à autrui, ou mieux, dont la finalité était de rectifier les conduites des hommes dans leurs relations avec autrui ; le droit ou le juste était le dû qu'il fallait donner à autrui en justice.

Il était clair que la faculté d'exiger dérivait de ce qui était objectivement juste et non l'inverse et c'est ce qui donnait un fondement au pouvoir. Dans cette perspective, la faculté du sujet, sans relation à ce qui est juste est ouvertement contraire à la raison. Comme l'explique Louis Lachance : « Une chose est ce qui fait qu'une action est juste, et autre chose la faculté de l'accomplir. Elle n'est pas juste parce qu'elle a cette faculté, mais elle a la faculté de l'accomplir parce qu'elle est juste ».

A partir d'une telle rupture le droit a été défini comme « le pouvoir d'un sujet individuel » où disparaît le primat de ce qui est juste. D'une perspective altruiste, nous passons à l'égoïsme sans frein. C'est la consécration de l'égoïsme social, la mort du bien commun.

Si l'on admet que le droit est la chose juste due à autrui, son fondement ne peut se trouver dans la dignité humaine car ce qui est dû ne dépend pas du sujet mais d'une relation, c'est pour cela que saint Thomas affirme au Livre V de l'Éthique d'Aristote : « Il est nécessaire de considérer quatre choses pour déterminer ce qui est juste : deux personnes et deux choses ».



Signaler la dignité humaine comme fondement du droit, c'est exprimer une curieuse conception de cette dignité humaine. Pour arriver à une telle conclusion, le raisonnement semblerait être le suivant : « L'homme est digne parce qu'il est libre et il est libre parce qu'il fait ce qu'il veut sans aucune restriction ». Et c'est sur cela qu'on prétend fonder l'ordonnance juridique ! Mais c'est occulter que la spiritualité de l'âme humaine est la clé métaphysique de la dignité de l'homme.

La dignité de l'homme ne consiste pas uniquement à être libre, mais de l'exercice de sa liberté dépendra sa dignité ou son indignité. Il ne fait pas de doute que les actes contraires à notre nature rationnelle faits en toute liberté, attentent à la vraie dignité.

Le bien commun impose des restrictions à l'exercice de nos droits, mais si le droit se convertit en simple pouvoir subjectif, alors tout et n'importe quoi est permis. Il ne faut pas confondre la dignité ontologique de l'homme avec la dignité ou l'indignité de ses œuvres ; la dignité humaine prend sa racine dans sa nature rationnelle et libre dotée d'intelligence et de volonté, pouvant réaliser des actes indignes qui lèsent cette même dignité.

La personne est responsable parce que libre ; libre parce que rationnelle, rationnelle et libre parce que spirituelle, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, et élevée à l'ordre surnaturel.

La dignité ontologique est blessée quand la fin ne correspond pas avec ce que

l'homme est. Moralement, l'homme n'est pas digne ou indigne, ce sont ses actions qui peuvent recevoir une telle qualification. Affirmer que la dignité humaine est le fondement du droit, c'est donc la réduire à la liberté et donc à l'absence de coaction. Avec une telle conception de la liberté, ce qu'on affirme en réalité c'est que le libertinage se convertit en source de tous les droits.

« La personne humaine n'est pas dans l'ordre moral une valeur absolue, à l'encontre de ce qui se passe dans l'ordre ontologique, chose qui ne semble pas avoir été prise en considération par les penseurs contemporains qui placent dans la dignité de la personne la base de leurs programmes juridiques, sociaux, politiques ou pédagogiques »³. Faire ainsi l'apologie du libertinage, c'est construire un amoralisme généralisé au nom de la dignité humaine.

N'oublions pas que la liberté nous permet de dominer notre activité mais non pas notre entité, et donc qu'elle ne nous donne pas droit à nous séparer de notre fin, qu'elle est le mode propre de nous conduire vers notre fin. La vraie liberté est pour le bien, pour une vie digne, vertueuse, dans le respect de l'ordre naturel et surnaturel.

La vraie liberté est comme l'affirmait Gabriel Garcia Moreno : « Liberté pour tous et pour tout sauf pour le mal et les mauvais ». Le plus grand mal qui existe dans le monde est la liberté entre les mains des malfaiteurs ; quand disparaît le fondement objectif de l'ordre moral, juridique ou social, nous entrons dans « le paradis totalitaire de l'individualisme ».

Les deux ennemis naturels de ce totalitarisme mondialiste sont la vraie religion et la famille. Toutes les formes de déviations sexuelles, et spécialement l'homosexualité, contribuent à détruire le mariage et la famille. Cette homosexualité permet de créer une génération d'hommes pervers, sans racines, sans conviction, faciles à dominer.

Opposons-nous donc de toutes nos forces à ce vice de l'homosexualité, péché particulièrement grave parce que contre nature et surpassant en gravité tous les autres péchés de luxure.

Abbé Xavier BEAUVAIS

3. Prof. Palacios in *La philosophie du savoir*.

Rome et Stockholm

— Abbé Renaud de Sainte Marie * —

Le syndrome de Stockholm désigne une attitude psychologique développée par certaines victimes de prises d'otages qui les font adhérer aux motifs d'agir de leur ravisseur, et devenir ainsi, paradoxalement, les complices de leurs bourreaux.

Il fut appelé ainsi après une prise d'otages dans la capitale suédoise, dans les années soixante-dix. Nous entendons dresser rapidement un parallèle entre ce fait et l'attitude que les catholiques ont développée face à cette modernité qui, depuis la Révolution française, les domine et leur dicte sa loi.

Il ne s'agit pas de faire un cours d'histoire, ce qui serait trop long pour ce petit article. De même nous ne voulons pas réduire la tragédie actuelle du catholicisme à cette seule question. Il n'en reste pas moins qu'il faut regarder la position du catholicisme face au triomphe de la pensée libérale et de tous ses succédanés. La modernité n'est certes pas un bloc uniforme, mais les divers courants qui la traversent se réunissent dans leur négation de la vérité pleine et intégrale.

Le libéralisme individualiste a triomphé donc et tout au long des années qui séparent son apparition de notre époque, les catholiques ont été partagés entre deux attitudes plus ou moins conscientes : la résistance aux doctrines de l'idéologie dominante défendues par une sorte de clergé laïc, et la conciliation de l'Évangile et de la Révolution. Les conciliateurs, de Lamennais à Sangnier, en passant par Lacordaire et Montalembert, pour ne citer que des Français — car il en existe aussi dans d'autres pays —, ont toujours cherché plus ou moins à montrer la compatibilité entre l'ordre nouveau et la doctrine évangélique qu'ils étaient censés promouvoir et défendre.

De l'affirmation de la compatibilité à celle de l'identification de la doctrine évangélique à l'idéologie dominante, il n'y avait qu'un pas. Le Sillon au début du siècle dernier a constitué une école informelle qui a eu une postérité très nombreuse et une influence conséquente dans notre pays. On osait alors parler dans son sein de l'évangélisme de Robespierre. La théologie de la Libération en Amérique du Sud est une autre forme de cette étrange fascination du catholicisme contemporain pour ses bourreaux. Nous pourrions donner de multiples autres exemples. Le fait est que le catholicisme a oublié son passé, sa pensée, son génie, quand il ne les a pas reniés, pour se livrer, pour ne pas dire autre chose, à ceux qui l'ont moqué, caricaturé, pourchassé, banni, persécuté, utilisé. Le constat est que la cité des hommes, qui a pour principe l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, a trouvé plus d'un allié dans les rangs du catholicisme.

Nous en sommes arrivés au moment du Concile Vatican II, à la Révolution en tiare et en chape prophétisée au siècle précédent par les maçons italiens carbonari. Et depuis lors ne voyons-nous pas sacralisé le principe d'une réconciliation définitive entre l'Église et l'armée de ses opposants, libéraux de tout poil ? Le vice est allé jusqu'à adopter une attitude positive avec des groupes religieux qui sont à des lieues de la mentalité occidentale libérale, comme les musulmans. **La Rome actuelle vit son syndrome de Stockholm** : elle aime ceux qui la menacent et la détestent, méprise ceux qui veulent l'avertir et lui ouvrir les yeux.

Pour nous, restons conscients du risque de voir dans nos propres âmes la sympathie naître pour les principes qui s'opposent à la vérité dont nous sommes les défenseurs. Il faut être fort et formé, pour ne pas succomber aux sirènes de

la séduction de ceux qui dominent. La lutte est dure parce que nous sommes peu nombreux et parce que nous sommes trop souvent ignorants. Pour résister, il ne suffit pas d'avoir de l'énergie et de la volonté, quoique ces deux choses soient nécessaires, il faut aussi être bien formé. Ne voit-on pas dans nos rangs nombre de gens qui croient savoir assez, qui cependant ne lisent pas, n'étudient pas ? Ils se contentent de ce qu'ils ont reçu dans leur enfance, vivant à l'abri de leurs petites certitudes d'hommes paresseux, s'imaginant échapper par là à leur époque. Les abandons malheureux se fondent aussi sur le défaut dans l'intelligence. Certes nous n'avons pas tous des facultés pour les grandes théories, mais tous nous sommes capables d'entretenir le capital de savoir



qui est le nôtre et de le développer. L'aspect primordial étant de comprendre, quoi qu'il en soit des difficultés, la spécificité du statut de baptisé. Mais il faut aussi apprendre à connaître les obstacles qui nous empêchent d'aller au ciel.

Que dire, alors, de ceux qui se lancent à l'aventure en ignorant jusqu'au premier mot des dangers qui les menacent ? **Souvenez-vous de Stockholm ! Souvenez-vous que vous pourriez aimer les doctrines de vos ennemis !** C'est là être étranger au précepte de l'Évangile. Aimer son ennemi, c'est vouloir qu'il abandonne son erreur. Aimer l'erreur de l'autre, c'est devenir l'ennemi du bien qui, seul, peut conduire l'ennemi à se réconcilier avec nous. C'est haïr deux fois plus que l'ennemi ne le fait. ✠

Nous reproduisons un article du *Bulletin de la Sainte-Famille* de juin 2012, du prieuré de Dijon, avec l'aimable autorisation de son auteur.

La tentation de l'aggiornamento

— Abbé François-Marie Chautard —

Lorsque parut en 1942 *France pays de mission*?, l'ouvrage fit sensation.

La France, pays de tradition catholique, vivier de missionnaires dans le monde entier, était suffisamment touchée par la déchristianisation pour qu'on en appelât à une rechristianisation. Et le cas de la France n'était pas isolé en Europe.

Les masses ouvrières avaient déserté les églises, le nombre de vocations diminuait et la déchristianisation progressait¹. Comment faire pour redresser la barre, inverser la tendance, et récupérer les nombreux chrétiens qui s'éloignaient de l'Église? L'Église n'était-elle pas sclérosée? Les méthodes d'apostolat n'étaient-elles pas dépassées? Ne fallait-il pas sortir des bastions de la foi, des tours d'ivoire?

Les vieux pays d'Europe sortaient d'une guerre extrêmement meurtrière et le désir d'union, de « plus jamais la guerre », était vivace. Mais pour y parvenir et lutter ensemble pour la paix, ne devait-on pas mettre entre parenthèses les divergences doctrinales? L'œcuménisme n'était-il pas un moyen opportun de rassembler les forces religieuses pour éviter de sombrer à nouveau dans des conflits sanguinaires?

Les États-Unis d'Amérique, devenus l'État le plus puissant du monde, offraient l'exemple d'une chrétienté rayonnante, où les conversions au catholicisme atteignaient des chiffres imposants; et ce développement se réalisait au sein d'un État moderne dans lequel la liberté religieuse était un principe de gouvernement. Ne fallait-il pas exporter et généraliser le modèle américain au lieu de s'acharner à vouloir conserver un modèle suranné et

controversé d'union de l'Église et de l'État?

La publication des crimes de l'antisémitisme du III^e Reich ne provenait-il pas, en partie, d'une mauvaise interprétation de l'Évangile? Ne fallait-il pas corriger le rapport entre Israël et le catholicisme?

L'Occident était fasciné par la pensée moderne, kantienne, blondelienne, schelerienne, heideggerienne, etc. Au risque de perdre l'élite intellectuelle, fallait-il s'arc-bouter sur une vieille scolastique qui avait fait son temps? Ne fallait-il pas faire peau neuve et réinterpréter la pensée chrétienne selon une nouvelle herméneutique?

En un mot, ne fallait-il pas un concile réunissant toutes les forces vives de l'Église dans une optique pastorale?

On ne saurait aborder la question du concile Vatican II sans en cerner un minimum le contexte historique. Les facteurs évoqués ici sont partiels. Il faudrait y ajouter, notamment, l'influence et l'entrisme du communisme au sein du catholicisme, le mouvement liturgique, le pan-christianisme et la nouvelle théologie, etc.

Répondant favorablement à toutes ces questions, Vatican II a opéré un véritable aggiornamento de l'Église. Cinquante ans plus tard, le remède s'est avéré pire que le mal. Partout où le médecin conciliaire a opéré, partout le mal s'est aggravé.

Pour ramener les masses, on a changé les méthodes d'apostolat. On s'est plu à dire que si le saint Curé d'Ars revenait, il changerait de méthode, laquelle était dépassée. Foin de la prière, foin de la pénitence, foin de la prudence, il fallait s'ouvrir au monde.

Les prêtres ont donc quitté leur soutane, délaissé l'oraison, abandonné le confessionnal, et... se sont mariés par dizaines de milliers.

Pour quel profit? Les masses se sont enfuies avec encore plus d'empressement. Ceux qui étaient en dehors de l'Église n'y sont pas rentrés et ceux qui étaient dedans en sont sortis, ne comprenant plus rien à une Église qui adorait ce qu'elle avait brûlé et brûlé ce qu'elle avait adoré.

L'œcuménisme et le dialogue interreligieux, nouvelles panacées de la paix ont-elles contribué à la maintenir dans le monde? Ont-elles contribué à rapprocher les chrétiens de l'Église? Nullement. C'est plutôt l'Église qui a cessé de demander leur retour: « Et à présent demandons-nous: que signifie rétablir l'unité de tous les chrétiens? Nous savons tous qu'il existe de nombreux modèles d'unité et vous savez aussi que l'Église catholique a en vue d'atteindre la pleine unité visible des disciples de Jésus Christ selon la définition qu'en a donnée le Concile œcuménique Vatican II dans divers de ses documents (cf. *Lumen gentium*, nn. 8; 13; *Unitatis redintegratio*, nn. 2; 4 etc.). Cette unité, selon notre conviction, subsiste, oui, dans l'Église catholique sans possibilité d'être perdue (cf. *Unitatis redintegratio*, n. 4); l'Église en effet n'a pas totalement disparu du monde. D'autre part, cette unité ne signifie pas ce que l'on pourrait appeler un œcuménisme du retour: c'est-à-dire renier et refuser sa propre histoire de foi. Absolument pas! »².

L'œcuménisme et le dialogue interreligieux ont-ils assuré la paix? Les innombrables conflits et les persécutions anti-chrétiennes de la seconde moitié du XX^e siècle montrent que le dialogue interreligieux a au contraire contribué à l'indifférence des nations européennes pour les chrétiens per-

1. Cf. les travaux de Jean de Viguierie, notamment son introduction à *Christianisation et déchristianisation*, Presses de l'université d'Angers, actes de la neuvième Rencontre d'histoire religieuse tenue à Fontevraud les 3, 4 et 5 octobre 1985.

2. Benoît XVI, « Discours lors de la rencontre œcuménique à Cologne le 19 août 2005 » dans DC n° 2343, p. 899.

sécourus et rendus plus vulnérables. La progression de l'Islam et la montée de la violence islamique attestent de la vaste supercherie du dialogue inter-religieux dont les chrétiens d'Orient et d'Extrême-Orient font les frais. Mais le pire est ailleurs : 50 ans d'œcuménisme ont forgé dans les âmes une mentalité relativiste. À force de dire que « L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre [...qui ont] en estime la vie morale et [rendent] un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne », que « dans l'hindouisme, les hommes scrutent le mystère divin et l'expriment par la fécondité inépuisable des mythes et par les efforts pénétrants de la philosophie »³, comment pourrait-on imaginer que ces religions si estimables ne conduisent pas au Ciel et que ceux qui les pratiquent n'obtiendront pas le paradis ?

On a voulu imiter le **modèle américain**. Cinquante ans après, qu'est devenu ce modèle ? Le tarissement subit des vocations après le Concile, les scandales moraux à répétition, les ruines financières conséquentes montrent l'état de délabrement de l'Église américaine. On a voulu exporter le modèle américain partout dans le monde. On a de ce fait rayé des constitutions des États chrétiens la mention de l'Église comme religion d'État. Qu'est-il advenu ? Une apostasie généralisée des nations, et une décadence caractérisée des mœurs. S'étant elle-même baillonnée, l'Église s'est d'ailleurs rendue incapable de n'appeler autre chose qu'à « débattre sereinement » comme lorsque aujourd'hui, par le mariage homosexuel, le fondement même de la société, la famille est gravement mis en péril.

Quant à la condamnation de l'antisémitisme, il a donné lieu à une judaïsation de l'Église inespérée pour les Juifs il y a encore 50 ans. Puisque en raison d'un « **si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelles** »⁴, la judaïsation de l'Église progresse lentement mais sûrement. « Le cardinal Bagnasco, président de la Conférence épiscopale italienne, a rencontré le 22 septembre [2009] les rabbins Giuseppe Laras, Président de l'Assemblée rabbinique Italienne, et Riccardo Di Segni, Rabbin chef de la communauté juive de Rome. Il a déclaré (...) "qu'il n'est pas dans l'intention de l'Église catholique d'œuvrer activement pour la conversion des Juifs" »⁵. Quelques an-



Le pape Jean XXIII (1958-1963)

nées auparavant, Benoît XVI avait exprimé la nécessité qu'avait eu le Concile de « **définir de façon nouvelle le rapport entre l'Église et la foi d'Israël** »⁶. Déjà en 1999, le Juif Gerhart Riegner, ancien président du Comité Juif International, se félicitait qu'« en changeant ses attitudes et en renforçant ses orientations, l'Église se rapproche de l'enseignement juif traditionnel »⁷.

Cette judaïsation s'est accompagnée d'une paganisation des intelligences. On a voulu marier la foi catholique à la pensée moderne. De cette union adultère est née une théologie bâtarde, laquelle a enfanté des sacrements bâ-

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue
9 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse
à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

tards, une messe bâtarde. La foi s'est perdue dans les âmes et la pénétration de la foi dans les milieux intellectuels s'est réduite à une peau de chagrin.

On reprochait au catholicisme antecconciliaire d'être triomphant, centralisateur, dur et en perte de vitesse. Cinquante ans après, le catholicisme post-conciliaire est foulé aux pieds, désorganisé, émasculé et en faillite.

Cinquante ans après un tel désastre, il est plus que temps de rejeter les causes au lieu de se limiter aux seules conséquences. Il est surtout temps de reprendre les remèdes utilisés par tous les saints, et spécialement les grands réformateurs de l'Église : proclamation de la foi et condamnation de l'hérésie, développement des missions, combat pour la restauration des institutions chrétiennes, restauration entière de la liturgie, renouvellement du clergé par une formation traditionnelle des prêtres et des religieux et changement des hommes aux postes clés.

Dieu merci, l'Église est pérenne, jouit des promesses de l'indéfectibilité et de l'assistance, telle est pour nous, notre raison d'espérer et d'œuvrer. ✠

3. *Nostra Ætate*, n° 2 et 3.

4. *Nostra Ætate*, 3.

5. Agence SIR, 22/09/09.

6. Discours du 22/10/2005.

7. Gerhart H. Riegner *Ne jamais désespérer, soixante années au service du Peuple Juif et des Droits de l'Homme*, cerf, 1999, chapitre 4, p. 466.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :

Abbé Xavier Beauvais

Composition : www.actuance.eu

Impr. Moutot - 92100 Montrouge

ISSN 2256-8492 — Tirage : 1900 ex.

CPPAP N° 0316G87731

La « théologie » du pape

— Abbé François-Marie Chautard —

Nous voulons que les valeurs fondamentales du Christianisme et les valeurs libérales dominantes dans le monde d'aujourd'hui puissent se rencontrer et se féconder¹.

Comme le montre S.E. Mgr Tissier de Mallerai, dans son livre *L'étrange théologie de Benoît XVI*, récemment réédité aux Éditions du Sel, ces paroles du pape Benoît XVI sont particulièrement révélatrices d'une pensée cohérente dominée par ce qu'il est convenu d'appeler l'herméneutique de la continuité. Au fil des pages de cet ouvrage de première qualité, l'auteur expose le principe de l'herméneutique chère au pape comme aux auteurs du Concile, et ses innombrables conséquences.

Le cardinal Ratzinger l'a reconnu lui-même, la théologie thomiste et scolastique l'a laissé de marbre. Pire, elle l'a rebuté : « J'avais du mal à comprendre saint Thomas d'Aquin, dont la logique cristalline me paraissait bien trop fermée sur elle-même, trop impersonnelle et trop stéréotypée »².

Toute la genèse de la pensée du pape se trouve ramassée ici. Sa pensée jaillira de son refus du docteur commun de l'Église. La nature ayant horreur du vide, le jeune séminariste fait ses délices d'une autre philosophie, la philosophie personaliste : « la découverte du personalisme, que nous trouvâmes réalisée avec une force de conviction personnelle chez le grand penseur juif Martin Buber, fut pour moi une expérience intellectuelle marquante, ce personalisme se rattachant à mes yeux par lui-même à la pensée de saint Augustin, que je découvris dans les Confessions, avec toute sa passion et sa profondeurs humaines »³.

Cet amour pour la philosophie

moderne sera fécond puisque le jeune séminariste, le jeune prêtre, le jeune évêque, et enfin le pape en concevra une nouvelle théologie. Celle-ci revisitera complètement la foi chrétienne à l'aune de cette philosophie moderne et la philosophie moderne recevra une nouvelle clarté de la foi. Joseph Ratzinger, tout au long de sa vie, n'aura de cesse d'œuvrer à cette « forme nécessaire de corrélation entre raison et foi, appelées à une purification et régénération mutuelles »⁴.

N'était la place qu'il occupe aujourd'hui, cette posture théologique ne serait pas nouvelle. Bien avant lui, plusieurs auteurs de premier plan ont mis en avant cette « nécessité » de marier la foi à la philosophie moderne en répudiant la philosophia perennis, consacrée par l'Église, fondée sur le sens commun de l'intelligence humaine⁵.

Prouvant son affirmation, Mgr Tissier de Mallerai nous promène dans la pensée d'auteurs modernes, tel Wilhelm Dilthey, lequel prônait une nouvelle herméneutique du christianisme, c'est-à-dire une réinterprétation de son contenu à l'aide de la philosophie moderne. Plus exactement, il s'agit d'un regard lié à l'histoire du moment, qui considère la foi avec les préoccupations et les conceptions des hommes du moment. L'herméneutique est donc continue, aussi constante et variable que la roue de l'histoire dont la seule constance est celle de son mouvement.

L'idée ne sera pas laissée de côté

et un certain Congar, dont les idées triompheront au Concile, pouvait écrire : « Assimiler au christianisme les idées [modernes] nées dans un autre monde souvent hostile et encore chargées d'un autre esprit supposait un travail en profondeur, par lequel les principes permanents du christianisme prissent un développement nouveau en assimilant, après les avoir décantés et au besoin purifiés, les apports valables de ce monde moderne »⁶.

Benoît XVI amendera cette vision pourtant audacieuse en appelant une purification mutuelle entre raison et foi⁷, comme si la foi avait besoin d'une quelconque purification !

Ce vœu du théologien français et du pape allemand n'est pas resté un

1. Cardinal J. Ratzinger, entretien au quotidien *Le Monde*, 17 novembre 1992 cité par S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, *L'étrange théologie de Benoît XVI*, Éd. du Sel, 2012, p. 33.

2. J. Ratzinger, *Ma vie, souvenirs, 1927-1977*, p. 52 cité par S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, op. cit., p. 65.

3. Ibidem, p. 31.

4. Cardinal J. Ratzinger, « Droit, démocratie et religion », débat avec Jürgen Habermas, Académie catholique de Bavière, Munich, 19 janvier 2004, *Esprit*, juillet 2004, p. 28, cité par S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, op. cit., p. 9.

5. Ce mariage de la foi avec les philosophies modernes était pourtant condamné par Pie XII dans son encyclique *Humani Generis* le 12 août 1950 : « ... lorsque la doctrine catholique aura été réduite à un pareil état, la voie sera ouverte, pensent-ils, pour donner satisfaction aux besoins du jour en exprimant le dogme au moyen des notions de la philosophie moderne, de l'immanentisme, par exemple, de l'idéalisme, de l'existentialisme ou de tout autre système à venir. (...) tant d'efforts non seulement conduisent à ce qu'on appelle le "relativisme" dogmatique, mais le comportent déjà en fait. (...) Cette philosophie [la *philosophia perennis*] reconnue et reçue dans l'Église défend, seule, l'authentique et juste valeur de la connaissance humaine, les principes inébranlables de la métaphysique, à savoir de raison suffisante, de causalité et de finalité, la poursuite enfin, effective, de toute vérité certaine et immuable ».

6. Y. Congar, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, Paris, Cerf, 1950, p. 345-346 cité par S.Exc. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, op. cit., p. 65.

7. Cf. citation référencée en note 4.

vœu pieu – si l'on peut dire – puisque le pape Jean XXIII, dans une allocution devant le Sacré-Collège le 23 décembre 1963, reprenant les termes de son discours inaugural au Concile demandait à ce qu'au Concile, la doctrine chrétienne fût « étudiée et exposée suivant les modes de recherche et de formulation littéraire de la pensée moderne »⁸.

Après avoir développé et réfuté cette théorie de l'herméneutique de la continuité, laquelle n'est ni plus ni moins une réactualisation de l'évolutionnisme moderniste des dogmes, notre auteur poursuit en déroulant les applications théologiques de cette herméneutique. En plusieurs tableaux, Mgr Tissier de Mallerai manifeste combien le pape qui a critiqué la logique cristalline de saint Thomas d'Aquin, tombe dans une théologie étrange, où voisinent confusions, ambiguïtés voire erreurs



manifestes. La lecture est ici révélatrice de l'accord adultère entre la foi et la pensée évolutionniste et agnostique modernes.

Enfin, dans une dernière partie

qu'il serait trop long de résumer et qui ôterait au lecteur tout le plaisir de la découverte, le fils de Mgr Lefebvre analyse « le mystère de la rédemption selon Benoît XVI », dernière illustration d'une pensée théologique faussée par un outil philosophique défectueux.

En peu de pages – 168 – le lecteur verra dans la personne de Benoît XVI l'incarnation du grand drame de l'Église conciliaire, laquelle a voulu l'accord entre la foi et la déraison moderne, ou en termes pauliniens, l'accord entre le Christ et Béliel.

Mgr Bernard Tissier de Mallerai, *L'étrange théologie de Benoît XVI*, Éditions du Sel, 2012, 168 pages – 17 € ✨

8. DC 1963, n° 1392, col. 101.

Les fauteurs du Concile

— Abbé Gabriel Billecocq —

Quand le diable a ses têtes...

Augustin Bea (1881-1968) jésuite allemand : professeur de théologie biblique à Rome, il est consulté par les papes Pie XI et Pie XII. Confesseur du pape Pie XII, il aide à la rédaction du dogme de l'Assomption. Dès l'arrivée du pape Jean XXIII, il est créé cardinal, et le pape lui demande de contacter des observateurs dans les communautés chrétiennes pour assister au concile. Il sera le principal artisan de la rédaction du paragraphe sur les juifs dans *Nostra Aetate*.



Dom Lambert Beauduin (1873-1960) : bénédictin belge ; activiste et peu contemplatif, il fera de l'espionnage durant la

guerre et se servira de ses méthodes contre le Saint-Office. Proche de Mgr Roncalli, il tisse de nombreux liens avec beaucoup de non-catholiques dont des anglicans et des orthodoxes russes. Prêchant un œcuménisme dévoyé, ne cherchant pas la conversion à l'Église, il est condamné en 1928 par l'encyclique *Mortalium animos* et doit démissionner. Critiquant le saint rosaire, confondant nature et surnature, il veut faire évoluer l'Église de l'intérieur. Mort avant le Concile, son influence n'en reste pas moins grande en raison de ses nombreux contacts et de son travail de sape moderniste.

Annibale Bugnini (1912-1982) : lazariste italien, il se spécialise dans les études de liturgie. Nommé en 1948 à la Commission pour la réforme de la liturgie dans l'esprit de l'encyclique *Mediator Dei*, il prépare ensuite le schéma sur la liturgie pour le concile. Paul VI le nomme théologien personnel du pape. Il est le père de la nouvelle Messe approuvée par Paul VI. On l'accuse d'être franc-maçon.



Yves Marie-Joseph Congar (1904-1995) dominicain français. Étudie saint Thomas dans Maritain et Garrigou-Lagrange. Prêtre

en 1930, il enseigne l'ecclésiologie dès 1932 au Saulchoir. Son désir d'œcuménisme et son ouvrage *Chrétiens désunis* le rendent suspect à Rome. Avidé de la réforme de l'Église, il sera réduit au silence sous le pontificat de Pie XII, d'abord en présentant toutes ses publications à la censure, ensuite par sa réclusion dans un couvent en Angleterre (1955) puis par l'interdiction d'enseigner. Jean XXIII le réhabilite en 1960 en le nommant consultant de la commission préparatoire au concile avec de Lubac. Il sera expert au concile et après 1963, il fait publier tous ses articles et livres funestes en ecclésiologie moderne. En 1994 il est créé cardinal.



Hans Küng (1928- ?) : prêtre suisse, il est professeur à Tübingen en même temps que Josef Ratzinger. Il est nommé expert au concile. Mettant Dieu au service de l'homme, il remet en cause plusieurs points de la doctrine catholique, cherche une paix planétaire et enseigne l'œcuménisme à outrance. N'étant plus habilité au professorat en 1979, il poursuit ses cours jusqu'en 1996. Il a été reçu plusieurs fois par le pape Benoît XVI.

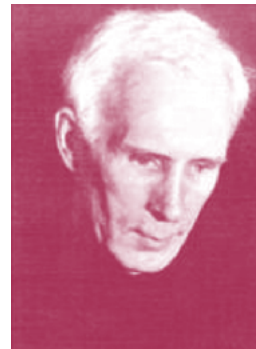


Sa lutte est surtout celle pour l'œcuménisme non comme un retour des non-catholiques dans l'Église, mais comme le développement et le dialogue entre religions. Jean XXIII lira Congar et l'appréciera. Paul VI et Wojtyła seront imbus de sa doctrine.

Marie-Dominique Chenu (1895-1990), dominicain français, il étudie à Rome la doctrine thomiste (à l'Angelicum). Influencé par Congar, il lutte en faveur du laïc et des prêtres ouvriers. Le fond de sa pensée se résume dans la rencontre nécessaire de l'Église et du monde.



Henri de Lubac (1896-1991), jésuite français. Se bat à la guerre. Ordonné en 1927 et professeur de théologie à Lyon en 1929. Pétri de la philosophie de Blondel¹. S'engage dans la résistance, fonde avec Daniélou les *Sources chrétiennes*, écrit *Surnaturel* puis *Etudes historiques* qui fait scandale. Soupçonné de modernisme et probablement visé par Pie XII dans *Humani Generis*, il est interdit d'enseignement par ses supérieurs, et ses

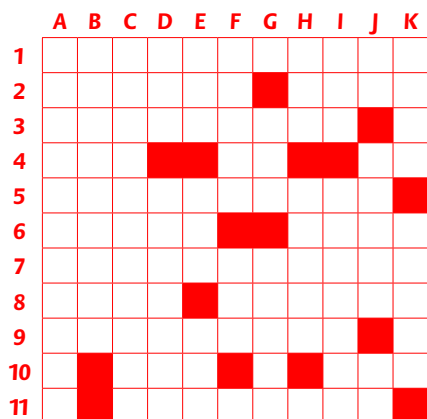


1. Maurice Blondel (1861-1949), philosophe catholique français. Engagé dans le modernisme, sa doctrine est une philosophie de l'action. La volonté est principe essentiel de l'homme et de toutes choses : elle est force créatrice. L'échec des réalisations fragiles et précaires de l'homme est une voie à l'expérience religieuse.



MOTS CROISÉS - Problème N° 11-12

par Cecilia DEM



DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

1) Seront à la fête ce mois-ci. 2) Familiales de nos tables, elles sont andines - S'affaiblit avec l'âge. 3) Certaines ont les yeux rouges. 4) « Son » ministre se prénomme Marisol (abréviation) - Le Prix Nobel de Littérature lui fut décerné en 1936 - Quel que soit son domaine, on l'admire

ou on l'envie. 5) Joseph Haydn y résida. 6) Jeune salmonidé - Le Poitevin le serait ! 7) On la pratique si l'on est à l'écoute de son corps. 8) Très actif en Sicile - Donc légères. 9) Réduire à rien. 10) S'appellerait-il Dagobert ? Pas étonnant que l'on y dorme mal. 11) Capitale « d'été » d'un état de l'Inde.

VERTICALEMENT

A) Telles des feuilles qui semblent ne tomber jamais. B) S'effrite rapidement après une élection. C) C'est aussi un Picard. D) Se jette dans le Danube - Une « première dame » des États-Unis portait ce prénom. E) Est un peu la « grand-mère » de l'Union Européenne (sigle) - Pour applaudir ses acteurs il faut aller à Glasgow (sigle) - On s'y soumet avec l'impression de faire le travail de quelqu'un d'autre ! F) Comme si c'était détricoté... - L'un des plus grands lacs de Chine. G) Ce n'est donc pas tard - Jucha sur un pavois. H) « SPA » avant la lettre - Sa survie du maintien de la canopée. I) Œuvre d'art ou... exhibitionisme - Grande, c'est une île portugaise.

J) Peut désigner l'Irlande - On le parle au sud de la côte-d'Ivoire - Dans ce sens on peut dire que c'était jaune. K) Le bon s'égaré tous les jours - Pas tant que ça !

SOLUTIONS du N° 10-12

HORIZONTALEMENT :

1. GASTÉTOPODES. 2. REUNIONNITE. 3. URBANISME. 4. EOMTST (tomtes) - OS. 5. CPE (Conseiller Principal d'Éducation) - TE - PI. 6. EOR - EL - PLIS. 7. NRS - i. e. - SION. 8. DTI - NT (Nicodemos Tessin) - SNE (Syndicat National de l'Environnement) 9. REBOISEMENT. 10. EEL (Lee) - ROUEN. 11. EESM (messe) - PARSİ.

VERTICALEMENT :

A. GRUE CENDRÉE. B. AEROPORTÉES. C. SUBMERSIBLE. D. TNAT (Tant). E. EINSTEINIUM. F. ROITELET. G. ONS (Son) - ERP (Pré). H. PN MOOPS (pompons) - MOA. I. OIES- LISEUR. J. DT (Détroit) - PIONNES. K. EEIFISNETNI (Intensifiée).

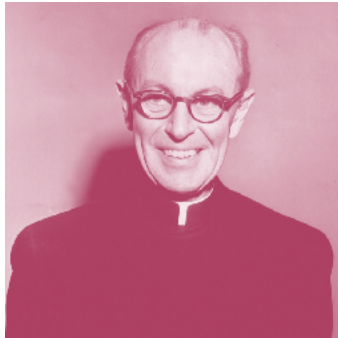
livres sont retirés des écoles. Cependant, reclus à Paris, il continue d'écrire.

La mort de Pie XII lui profite : en 1958 il reprend ses cours puis est nommé par Jean XXIII consultant de la Commission préparatoire à Vatican II. Expert au Concile, il aura une véritable influence sur les prélats. Nommé cardinal en 1983.

C'est dans *Surnaturel* que paraît sa doctrine : le surnaturel est ramené à du naturel, si bien que la nature exige la surnature qui devient ainsi un dû et non plus un don gratuit. Cette exigence provient du sentiment profond et religieux qui jaillit de la subconscience. La religion est humaine et naît du sentiment humain. C'est la porte ouverte au salut universel.

L'autre aspect révolutionnaire est la nouvelle conception de la tradition. Ce qui était auparavant évolution homogène, c'est-à-dire dans le même sens sans changer la substance du dogme, devient désormais évolution tout court, admettant contradiction des dogmes « d'autrefois » et de « maintenant ».

John Courtney Murray (1904-1967) : jésuite américain, tôt connu pour ses opinions sur la liberté religieuse, il est réduit au silence en 1955 par le Saint-Office. Mais Murray n'a que faire des déclarations romaines ; son but est de concilier l'Église et le peuple américain, autrement dit le libéralisme. Pour lui, l'évolution est la base qui fait vivre l'église : celle-ci doit s'adapter aux circonstances et aux temps dans lesquels elle vit. Au nom de ce principe de changement, Murray réclame la liberté religieuse et individuelle. Il est à l'origine du schéma *Dignitatis humanæ* du concile.



Karl Rahner (1904-1984) jésuite allemand. Ordonné prêtre en 1932, suit les cours de Martin Heidegger². Devient enseignant de dogmatique en 1948 et professera dans plusieurs villes germaniques. Nommé par Jean XXIII expert à la Commission théologique du Concile. Fonde avec Congar et Schillebeeckx la revue *Concilium*.



Ce théologien est surtout connu pour sa thèse assez osée des « chrétiens anonymes ». Pour résumer succinctement ses propos, on peut dire que c'est un essai d'élargir (et donc de détruire) le dogme « en dehors de l'Église, point de salut ». En fait, puisque Dieu veut le salut de tous les hommes, il y a en tout homme une marque de cette volonté salvifique.

Cette trace anonyme fait de tout homme un chrétien anonyme. Celui qui a pris conscience de cette trace, a pris conscience de Notre-Seigneur... C'est la voie ouverte à l'œcuménisme.

Edward Schillebeeckx (1914-2009) dominicain belge formé chez les Jésuites à Louvain. Dès 1943, il enseigne dans cette même université saint Thomas et le thomisme. C'est lorsqu'il ira étudier au Saulchoir chez les dominicains (1945-1947) qu'il sera profondément influencé par ses maîtres Chenu et Congar. Il deviendra professeur de dogmatique au Pays-Bas. Son influence fut grande au Concile ; il fut ensuite l'un des cofondateurs de la revue *Concilium* créée pour poursuivre la réflexion théologique entamée au Concile. Parmi les théologiens de renom qui participèrent à la rédaction d'articles de cette revue, on trouve Chenu, Congar et Rahner, mais aussi Hans Küng et Joseph Ratzinger.



Voulant concilier thomisme et phénoménologie, Schillebeeckx cherche à donner une place importante dans la théologie à l'action de l'homme, révisant ainsi le dogme comme une action de collaboration entre l'homme et Dieu. Il fait partie de ceux qui ouvrent la voie au salut universel. Notre-Seigneur est simplement le rappel de notre salut, mais pas la voie unique de salut. Ainsi, on peut se sauver en dehors de Notre Seigneur, il existe des possibilités de salut dans les autres religions. Œcuménisme, liberté religieuse et salut universel...

Hans Urs von Balthasar (1905-1988) : jésuite suisse. Armé de philosophie moderne et de littérature allemande, il découvre les Pères de l'Église et la nouvelle théologie grâce à de Lubac. Il donne de la foi une relecture moderne à la lumière de sa philosophie (en partie hégélienne) et de sa littérature. Préparant l'œcuménisme, il est l'inventeur de la thèse de l'enfer qui existe mais est vide ! S'il n'a pas participé au Concile, il en a influencé certains Pères. Créé cardinal en 1984.

Karol Wojtyła (1920-2005) : philologue et aimant le théâtre, il est ordonné prêtre en 1946. N'ayant pu jouir d'une formation solide au cours de la guerre, il finit ses études à Rome. Imbu de la philosophie de Max Scheler, sa pensée est personnaliste et surtout phénoménologique. Evêque en 1958, il participe aux travaux préparatoires du Concile, et principalement à *Gaudium et Spes* et *Lumen Gentium*. Elu pape en 1978 sous le nom de Jean-Paul II, il déploie dans le monde entier la pensée du Concile. Par sa réforme du Droit Canon, par les nouvelles canonisations, par ses efforts en faveur de l'œcuménisme (avec la terrible réunion d'Assise en 1986, fait sans précédent dans l'histoire), par ses repentances sans nombre, par ses gestes inconsidérés envers les juifs, les musulmans et les bouddhistes, par la condamnation de la Tradition catholique en 1988, il est en toute vérité le prince de l'Église le plus médiatique et qui a répandu les fumées de Satan dans le monde entier et dans l'Église elle-même, l'amenant à sa propre ruine. ✠

2. Martin Heidegger (1889-1976), philosophe catholique allemand. Il fréquente Husserl et découvre la phénoménologie. Héritier de Kierkegaard, il est l'un des pères de l'existentialisme religieux, doctrine philosophique définissant l'existence de l'homme par l'auto-construction dans le libre choix que celui-ci fait de sa vie.

Vatican II et le purgatoire

— Abbé Bruno Schaeffer —

Sous la direction de Guillaume Cuchet, les Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) publient les actes d'un colloque international organisé en 2007 sur le thème « Le purgatoire fortune historique et historiographique d'un dogme ».

Des travaux de Jacques Le Goff *La naissance du purgatoire* (1981) à ceux du cardinal Joseph Ratzinger *La mort et l'au-delà* (1977) jusqu'au *Catéchisme de l'Église Catholique* (1992), le dogme du purgatoire semble avoir survécu au concile Vatican II. Pourtant d'après Guillaume Cuchet après « les bouleversements survenus dans la culture religieuse au XX^e siècle » et le Concile, la définition du purgatoire serait « minimaliste ». Elle cherche à « dédouaner le dogme des excès d'imagination et de pensée auquel il avait donné lieu dans le passé ». On parle d'« état » en faisant abstraction du lieu. Pour les peines il s'agit moins d'expier que d'être purifié. En 1937, le catéchisme national enseignait que « le purgatoire est un lieu de souffrances où les âmes des justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer au ciel ». Selon Cuchet, Vatican II fait le chemin inverse « celui d'une dématérialisation ou d'une spiritualisation du purgatoire, dans un mouvement de repli qui cherche le moyen de sauver le dogme de la débâcle ». Il y aurait des dogmes « désactivés » : le péché originel, le diable, l'enfer. Des dogmes en sommeil, car

« incroyables pour les fidèles et impensables pour les théologiens eux-mêmes ». Le cardinal Ratzinger, plus qu'à l'enfer où il rejoint les théories erronées d'Urs von Balthazar, s'intéresse au purgatoire comme à un état intermédiaire présent dans l'Église primitive. S'il n'y avait pas de purgatoire, il faudrait l'inventer, estime le théologien de Tübingen. Pour lui le baptême purifie au-delà de la mort, c'est l'ultime transformation. Dans cette purification « Dieu peut ramasser les morceaux et en faire quelque chose ». Malgré la négation des protestants, l'entente semble possible à Joseph Ratzinger : « au fond nous sommes contents les uns et les autres de savoir que Dieu restaure ce que nous n'avons pu restaurer nous-mêmes ». L'expiation des peines dues au péché est absente.

Le jésuite Bernard Sesboué voit dans la conception du purgatoire en vogue depuis la seconde moitié du XX^e siècle « une réévaluation qui constitue une rupture » à cause de la difficulté de parler du temps, le purgatoire débordant sur l'éternité. La difficulté pour la théologie moderne est la présence des « croyances populaires » peu conformes aux orientations pastorales. La persistance du culte des âmes du purgatoire, des messes offertes pour elles, un sursaut de pratique dans les églises lors de la Toussaint peuvent inquiéter. Guillaume Cuchet l'admet, « le sanctuaire de Montligeon en Normandie se porte bien, et le livre *Les âmes du purgatoire m'ont dit* de Maria Simma se vend très bien ». Sans parler des autres continents où le purgatoire reste très vivant.

L'histoire a vu se développer les traités consacrés au purgatoire et les confréries pour la délivrance des âmes du purgatoire. En 1856 la congrégation des « Auxiliaires des Âmes du Purgatoire » est fondée. L'association de l'Église militante et de l'Église souffrante est étroite. Sa disparition progressive en France serait due en partie à l'Action Catholique. Il s'y opère, écrit le Père Sesboué une réaction aux « contraintes sévères, pénitentielles et austères de la religion du XIX^e siècle, campée dans son refus des idées modernes ». Les chrétiens n'ont plus peur, ils laissent le Dieu du purgatoire et de l'enfer pour un Dieu d'amour qui ne peut condamner. Pour Jean Paul II l'enfer existait, mais il était vide. La prédication actuelle exclut pratiquement ce qui concerne les fins dernières. La nouvelle liturgie des défunts laisse le plus souvent de côté la perspective du jugement. A tel point que pour Bernard Sesboué « les mots du purgatoire et d'enfer sont devenus tabous. Dans la vie des chrétiens d'aujourd'hui, le terme de purgatoire semble devenu sans pertinence, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il s'agisse d'une affirmation fautive ».

La doctrine de l'Église

Le concile de Trente avait jeté l'anathème sur les négateurs du dogme de l'existence du purgatoire. Le catéchisme issu du Concile en donne une excellente définition en commentant l'affirmation du Credo « Il est descendu aux enfers ». Pour ce catéchisme « il y a un autre enfer où est le feu du purgatoire. C'est là que les âmes des justes se purifient dans des souffrances qui durent un temps déterminé, en attendant qu'elles soient dignes d'entrer dans la patrie éternelle, car rien de souillé ne peut y pénétrer ». Le concile demande aux pasteurs « de le prêcher souvent et de l'établir sur les raisons les plus solides ». « Nous sommes déjà, dit le catéchisme en citant saint Paul en un temps

Conférences du lundi

DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 5 novembre, M. Wojtek GOLONKA

L'actualité du réalisme de Chesterton (1874-1936)

Lundi 19 novembre, M. l'abbé CHAUTARD (cycle « Vatican II »)

Vatican II ou la remise en cause de l'autorité

Lundi 26 novembre, R.P. Jean-Dominique, O. P.

Le R.P. Calmel, un fils de saint Dominique au XX^e siècle

Lundi 3 décembre, M. l'abbé PORTAIL (cycle « Vatican II »)

La pratique et l'enseignement de l'Église sur la « liberté religieuse » à l'âge patristique

Horaire:
de 19h30
à 21h

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro: Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée: 6 € (étudiants: 3 €)

où les hommes « ne veulent plus supporter la vraie doctrine ».

Telle est la foi de l'Église dans son intégralité, l'existence du purgatoire, son lieu et la peine subie. Le but principal est d'effacer les restes du péché à travers la peine du dam, ici l'ajournement de la vision de Dieu, et celle des sens, le tourment infligé par le feu. Saint Grégoire de Nysse résume cette doctrine : « celui qui est dans l'amitié du Christ et qui n'a pas achevé de se purifier en ce monde en sera purifié au sortir de cette vie, dans les flammes du purgatoire ». Les textes de saint Augustin montrent l'intensité de ces peines. « Le feu du purgatoire, fait plus souffrir que tout ce que nous pouvons éprouver, voir ou imaginer en ce monde ». L'âme accepte volontiers ces peines, selon saint Thomas d'Aquin, elle y voit le moyen d'arriver au bien, elle les supporte.

Saint François de Sales n'hésite pas à y voir des « satisfactions intérieures » inconnues de la terre à côté des tourments incomparables aux souffrances de la terre. Il en donne la raison : « Les âmes y sont dans une continuelle union avec Dieu, elles y sont parfaitement soumises à sa volonté, ou pour mieux dire leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut ». D'où une purification volontaire et amoureuse ; sa durée est fixée par Dieu, l'âme attend sans impatience et sans imperfection. Les âmes du purgatoire, dit le saint Docteur, aiment Dieu par-dessus tout, elles sont assurées de leur salut, consolées par les anges. Leur amertume se transforme en paix. Saint François de Sales écrit : « Si c'est une espèce d'enfer quant à la douleur, c'est un paradis quant à la douceur que répand la charité dans leurs cœurs, plus puissante que la mort, plus puissante que l'enfer ». En définitive, les flammes du purgatoire « sont flammes d'amour et de charité » redoutables parce qu'elles retardent la vision en Dieu. Le purgatoire guérit.

Vatican II et le purgatoire

Le mot « purgatoire » est absent du Concile, seule la constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* parle par trois fois de purification au delà de la mort. Le Concile renvoie à Nicée II, aux conciles de Florence et de Trente pour y voir un fruit de la communion des saints, présent dès les origines de l'Église. Selon Vatican II, depuis toujours le Corps mystique « honore avec beaucoup de piété la mémoire des défunts ». S'appuyant sur le témoignage du livre des Macchabées, le Concile déclare que « c'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les défunts pour qu'ils soient délivrés de leurs péchés ». L'Église, ajoute le texte « a aussi offert ses suffrages pour eux » (*Lumen Gentium* 50).

Au paragraphe précédent, le Concile, parlant de l'attente du retour de Notre-Seigneur, marquant avec la résurrection des corps l'heure du jugement général, évoquait « d'autres qui ont achevé leur vie » et sont « en voie de purification ». *Lumen Gentium* 51 souligne « La communion de vie avec les frères qui sont dans la gloire du ciel ou qui, après leur mort sont encore

M. l'abbé Pierre-Marie Gainche tient ici à remercier chaleureusement tous ceux, anonymes et nombreux, qui ont manifesté avec grandes bonté et gentillesse leur union à ses actions de grâces, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Il célébrera en reconnaissance une neuvaine de messes à toutes leurs intentions et les bénit cordialement.

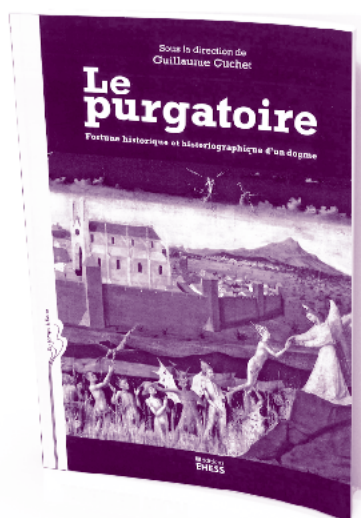
en voie de purification ». C'est bien le « minimalisme » constaté par les universitaires.

Si l'on se penche sur le *Catéchisme de l'Église catholique* associant les nouveautés en Vatican II à l'enseignement du magistère antérieur, la question du purgatoire passe de la descente aux enfers au chapitre « Je crois à la vie éternelle ». La doctrine de la question 1030 demeure assez précise : « Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel ». L'expiation est à nouveau présente par la souffrance, mais le pain et la durée demeurent absents. L'existence d'un feu purificateur est indissociable de la tradition comme celle d'offrir des suffrages en leur faveur, tout spécialement le sacrifice eucharistique. L'Église, dit le catéchisme, recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts. Selon le souhait de saint Jean Chrysostome, « N'hésitons pas à porter secours à ceux qui sont partis et à offrir des prières pour eux ».

Face aux résistances actuelles, nous pouvons faire la profession de foi tridentine : « Je crois avec assurance que le purgatoire existe, et que les âmes qui y sont retenues sont aidées par les suffrages des fidèles ». Il est de foi « que leurs peines pourront être abrégées et adoucies par les prières que l'on fait pour ces âmes ». Nier la durée est incompatible avec cette foi, car s'il n'y avait pas de durée, à quoi bon demander à Dieu de l'abrégé ? Et à l'Église les moyens d'y mettre un terme ? Nous demandons leur entrée au ciel le plus vite possible. Sur le plan spirituel la considération du purgatoire et de ses peines est propre à nous aider à détester le péché et à nous en éloigner.

Pourquoi ne pas conclure avec ce conseil de saint Thomas d'Aquin « ne craignez point le purgatoire à cause de la peine qu'on y souffre, mais désirez ne pas y aller pour faire plaisir à Dieu ».

Sous la direction de Guillaume Cuchet - *Le purgatoire fortune historique et historiographie d'un dogme* - Paris - Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - juillet 2012 - 332 pages - 23 €



Soixante ans après, Maurras et l'Église de l'Ordre

— Michel Fromentoux —

Charles Maurras mourut le 16 novembre 1952 – il va y avoir soixante ans.

Le maître de l'Action française est connu de tous comme le contre-révolutionnaire intrépide, l'académicien redoutable « tentateur d'intelligences », le journaliste et écrivain militant qui vécut un dixième de sa vie dans les geôles de la république et qui lutta jusqu'au bout pour rendre la France au roi capétien, héritier des quarante rois qui façonnèrent notre pays d'âge en âge grâce à leur autorité libre de tout souci électoraliste, donc naturellement fédératrice au-dessus des intérêts particuliers et des partis, « les républiques sous le roi ».

Le combat de Maurras pour le roi capétien fut un combat pour des institutions de bien commun qui aidassent les hommes à bien user de leur liberté. Il disait *politique d'abord!* car dans l'ordre des priorités, le moyen intervient avant la fin, même si la fin est plus élevée dans l'ordre des primautés, comme les bœufs passent *avant* la charrue. Cela n'a jamais voulu dire que la politique devait être au-dessus de tout, même de la religion. Il fallait au contraire libérer le domaine politique de la *Démocratie religieuse*¹ pour que le pouvoir n'eût plus à se justifier selon l'idéologie dominante et fût suffisamment fort et indépendant par lui-même pour se référer librement aux grandes traditions chrétiennes, familiales et corporatives qui ont forgé l'âme de la France. Maurras saluait avec une infinie reconnaissance l'Église catholique pour le rôle qu'elle a tenu dans la formation de notre pays. Ce « fidèle du porche », qui devait sur son lit de mort retrouver la foi de son enfance, parlait des vertus bienfaites de l'Église en des termes qui touchent à l'être même

du catholicisme.

L'Église, disait-il, est « partout un ordre » non seulement par sa constitution hiérarchique modèle mais aussi parce qu'elle incarne la notion même de l'Ordre, l'ordre en soi : « Tout ce que pense l'homme reçoit du jugement et du sentiment de l'Église place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté [...] La conscience humaine dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude salue ici le temple des définitions du devoir. »

Pour Maurras, l'Église catholique romaine arrache les hommes à leur individualisme, elle est la force qui ordonne, qui réalise l'unité entre les hommes et dans l'homme ; car cette puissance tutélaire réintègre l'homme dans son unité en façonnant les puissances du cœur sur les disciplines de l'intelligence. Ses dogmes sont imperméables à tout verbiage, à tout libre examen : « Le croyant qui n'est pas catholique dissimule dans les replis inaccessibles du for intérieur un monde obscur et vague de pensées ou de volontés que la moindre ébullition morale ou immorale peut lui présenter aisément comme la voix, l'inspiration et l'opération de Dieu même ».

Évitant à l'homme de tels égarements, l'Église est « l'arche de salut des sociétés ». Maurras admirait beaucoup le *Syllabus*, catalogue dressé par le bienheureux Pie IX des erreurs des temps modernes. Il voulut dès 1905 instituer une chaire du *Syllabus* à l'Institut d'Action française. C'est aussi pourquoi l'Action française, à la suite d'Henri V, comte de Chambord, et de René de La Tour de Pin, marquis de La Charce, adopta sans hésiter la doctrine sociale de l'Église, fondée sur les vivantes communautés locales et les organisations professionnelles unissant les classes au

lieu de les opposer, véritable antidote à la fois au libéralisme qui émiette la société et à l'étatisme qui broie les individus.

Maurras montra toujours aux Français, catholiques ou non, que la tradition française est catholique, que la vie, la famille, le mariage, les libertés professionnelles, régionales, scolaires doivent être respectées, que le bien commun possède des règles qui dépendent de la nature des choses, donc de lois naturelles fixes indépendantes de nous et supérieures à nous, que l'on peut découvrir par l'observation positive et l'expérience sans que se trouvent contredits les enseignements de l'Église qui donnent à ces lois leur fondement divin.

La démocratie dans l'Église

Pas étonnant que Maurras et l'Action française aient remarqué parmi les premiers que l'Église, traversée déjà depuis le temps du catholicisme libéral par un fossé entre ceux qui posaient avant tout la liberté de proclamer l'entière vérité et ceux qui invitaient le clergé à réduire ses exigences à la mesure de christianisme encore supportée par la société moderne, courait le risque d'être minée par la démocratie. Nous connaissons déjà son débat avec Marc Sangnier, le fondateur de la démocratie chrétienne². Il y montrait la grave erreur de croire que l'esprit humain avait atteint de tels progrès que la conscience individuelle ou collective pouvait légitimement tout examiner et légiférer sur tout, que l'avènement de la démocratie universelle était irrésistible et que la religion chrétienne sous peine de s'étioler devait épouser la démocratie, devenue « religieuse » à force de se diviniser elle-même. Plus question d'ordre naturel ou surnaturel, la conscience devenait source et juge de tout, le culte de l'homme rivalisait avec le culte de Dieu.

Maurras avait visé juste : l'attitude mentale qu'il avait dénoncée allait être clairement condamnée le 25 août 1910 par saint Pie X accusant dans sa *Lettre sur le Sillon* les démocrates chrétiens de

1. Charles Maurras ; *La Démocratie religieuse*. Nouvelles Éditions latines. 1978

2. Voir *Le Chardonnet*, toute l'année 2010

« convoier le socialisme les yeux fixés sur une chimère »... Maurras, saint Pie X : deux puissants esprits qui s'admiraient mutuellement, qui scintillent à l'horizon du XX^e siècle et que ce siècle infatué de lui-même a eu bien tort de ne pas écouter...

Le rapt de Vatican II

Les démocrates chrétiens parvinrent à faire condamner Maurras et l'Action française par Pie XI, mais les manigances politiques pesèrent plus dans cette condamnation que les motifs invoqués de doctrine religieuse, Philippe Prévost l'a clairement montré³. Et la mise à l'index de l'Action française fut levée par Pie XII dès les premières semaines de son pontificat sans que Maurras et ses amis eussent à rétracter des erreurs doctrinales. Tout juste durent-ils regretter quelques excès de plume...

Or, la démocratie a réussi au concile Vatican II ce tour de force d'envahir l'Église et de souiller le langage même de l'Évangile, s'en appropriant le prestige. Beaucoup considèrent le concile Vatican II comme le triomphe de 1789 dans l'Église (R.P. Congar) et le décret conciliaire sur la liberté religieuse comme l'*anti-Syllabus* (cardinal Ratzinger), d'où la crise très grave qui aboutit à un vide spirituel que ne pourra jamais compenser la déification des Droits de l'Homme et l'affreuse confusion qu'elle engendre entre les pouvoirs temporel et spirituel. La *Démocratie religieuse* a réussi ce rapt inouï.

Maurras, dans des écrits de jeunesse qui ont « choqué », mettait en pleine lumière le danger de séparer les Écritures de la grande tradition romaine que le Christ lui-même a voulu nous laisser, pour que fût gardée jusqu'à la fin des temps sa parole dans toute sa vérité. On a pu parler du « ferment révolutionnaire de l'Évangile ». Et c'est ce « Christ hébreu, celui de la conception protestante, révolutionnaire et moderne, correspondant à la thèse individualiste⁴ » que l'on avait trop présenté à Maurras au sortir du drame de sa surdité vécu dans son adolescence. En un sens le Christ est révolutionnaire, il veut nous amener à revoir par en haut notre conception des valeurs, mais cette parole est dure et



Charles Maurras lors de son procès

les hommes ne sont que trop portés à comprendre les appels à la difficile révolution des cœurs (qu'est la conversion) comme des appels à la révolution immédiate des structures... En insistant sur la noble liturgie et la céleste mélodie qui soutenait l'exaltation des humbles, Maurras ramenait, au-dessus du langage des hommes, au véritable sens du texte : exhorter les puissants à garder un âme humble et pauvre pour que leur puissance soit exercée comme un service. Les plates rengaines tenant lieu de cantiques dans la « nouvelle messe » ne sauraient élever ainsi les cœurs et les pensées ; on n'y sent nullement la présence du surnaturel. Et l'on peut dire que Maurras aurait parlé de la messe sans le latin dans un style aussi cru que celui de Georges Brassens...

Le combat de Maurras contre la démocratie, c'est un combat contre l'autosuffisance de l'homme, contre une conception de la liberté affranchie de la vérité, contre un égalitarisme qui nie les hiérarchies naturelles, contre une fraternité œcuménique qui ébrèche la Vé-

rité, contre un « droit de l'homme » qui pousse chacun à ériger en loi suprême le moindre de ses désirs les plus troubles, toutes inepties à la base de la crise du monde actuel et de l'Église. Maurras avait confiance en l'Église qui a les paroles de la vie éternelle pour surmonter, sans les rallier, les hérésies de tous les temps, et il avait loué saint Pie X pour avoir dit : « Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Église dans le monde »⁵.

Comme au temps de Clovis avec l'arianisme, le bras séculier, si les esprits se désembrumaient, pourrait aider l'institution divine à triompher de ses ennemis intérieurs et extérieurs. Ainsi Maurras pouvait-il écrire, d'un cœur catholique et royaliste : « Nous bâtissons l'arche nouvelle, catholique, classique, hiérarchique, humaine, où les idées ne seront plus des mots en l'air, ni les institutions des leurres inconsistants, ni les lois des brigandages, les administrations des pilleries et des gabegies – où revivra ce qui mérite de revivre, en bas les républiques, en haut la royauté, et, par-delà tous les espaces, la papauté »⁶.

Prions et agissons pour que ce vœu se réalise bientôt ! ✠

3. Philippe Prévost *La condamnation de l'Action française vue à travers les archives du Ministère des affaires étrangères*, Paris, la Librairie canadienne, 1996.

4. Charles Maurras : *Les serviteurs*, appendice à l'édition de 1920, cité par Yves Chiron : *Vie de Maurras*. Perrin, 1991

5. Saint Pie X : *Lettre sur le Sillon*. 25 août 1910

6. Charles Maurras : *Lettres de prison*. Flammarion 1958. (lettre à Pierre Boutang)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**Vendredi 2 novembre**

- + Messes de 7 h 15 à 12 h 15 à peu près chaque 1/2 heure
- + 18 h 00 à 20 h 00: Consultations notariales grat. en salle des catéchismes
- + 18 h 30: Service solennel des défunts
- + 22 h 00: Adoration du Saint-Sacrement jusqu'au lendemain 7 h 00 (pas d'heure sainte)

Samedi 3 novembre

- + 13 h 00: Cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de catéchisme pour enfants

Dimanche 4 novembre

- + 10 h 30: Première messe du RP Fidèle-Marie (Capucin) - Messe solennelle avec prédication du Père Marie-Dominique OP
- + 17 h 45: Concert d'orgue par Madame GUYARD

Lundi 5 novembre

- + 19 h 30: Conférence de W. GOLONKA à l'Institut St-Pie X « L'actualité du réalisme de Chesterton »

Mardi 6 novembre

- + 20 h 00: Cours de doctrine approfondie

Mercredi 7 novembre

- + 19 h 30: Réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Jeudi 8 novembre

- + 20 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 9 novembre

- + 18 h 00 à 20 h 00, consultations patrimoniales grat. en salle des catéchismes
- 19 h 15: chapelet des hommes

Samedi 10 novembre

- + 13 h 00: Cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de catéchisme pour enfants

Samedi 10 et dim. 11 novembre

- + Colloque de l'Institut Universitaire Saint-Pie X – 50 ans de Vatican II

Dimanche 11 novembre

- + 10 h 30: Messe pontificale par Mgr Fellay (pour les victimes de la Grande guerre – sonnerie aux morts)
- + Vente de miel sur le parvis
- + Journée paroissiale à l'église Saint-Martin des Gaules à Noisy le Grand

Lundi 12 novembre

- + A partir de la messe de 18 h 30 réunion du Tiers Ordre de la FSSPX

Mardi 13 novembre

- + 16 h 30: Récitation du rosaire en l'honneur de Notre Dame de Fatima
- + 19 h 15: Réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de N.-D.
- + 20 h 00: Cours de doctrine approfondie

Mercredi 14 novembre

- + 15 h 00: Réunion de la croisade eucharistique

Jeudi 15 novembre

- + 20 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 16 novembre

- + 18 h 00 à 20 h 00, consultations juridiques grat. en salle des catéchismes

Samedi 17 novembre

- + Week-end de préparation à la manifestation nationale Civitas
- + 10 h 00 à 18 h 00: 8^e Forum Orientation et Métiers au Forum de Grenelle
- + 13 h 00: Cours de catéchisme pour adultes
- + 16 h 00: Messe des catéchismes
- + A partir de 18 h 00 en salle des catéchismes, exposition-vente d'artisanat religieux pour les chrétiens de Bethléem

Dimanche 18 novembre

- + Sur le parvis vente de miel
- + 9 h 00 à 14 h 00: En salle des catéchismes, exposition-vente d'artisanat religieux pour les chrétiens de Bethléem
- + 14 h 30: Manifestation nationale organisée par Civitas contre le projet de loi du « mariage » homosexuel

Lundi 19 novembre

- + 19 h 30: A l'Institut Saint-Pie X conférence de M. l'abbé Chautard: « Vatican II ou la remise en cause de l'autorité »

Mardi 20 novembre

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 21 novembre

- + 18 h 30: Messe des juristes catholiques
- + 19 h 30: Réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20 h 00: Repas des juristes catholiques en salle des catéchismes

Jeudi 22 novembre

- + 20 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 23 novembre

- + 19 h 30: Service pour le Général Franco

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Yann GEFREY 29 septembre
Kilhany REMIR-BRIQUET 6 octobre
Marie-Lys POULLE 21 octobre
Clémence MAVEL 27 octobre

Ont contracté mariage devant l'Église

Fabrice HOGUIN avec
Suzy RANDRIANASOLO 13 octobre
Olivier GUYODO avec
Sybille DOUTREBENTE 27 octobre

A été honorée de la sépulture ecclésiastique

Charlotte TRUSSARDI,
83 ans 19 octobre

Samedi 24 novembre

- + 10 h 30: Rosaire avec SOS Tout Petits devant l'hôpital Tenon
- + 13 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

+ Samedi 24 et dim. 25 novembre

- + Vente de Noël pour l'école du Petit Saint-Bernard rue du Petit Musc
- + Vente de charité de la Chapelle Ste-Germaine au Forum de Grenelle

Dimanche 25 novembre

- + A toutes les messes quête et prédication pour l'Institut Universitaire Saint-Pie X, par M. l'abbé Chautard
- + 10 h 30: Messe de la saint Hubert avec les trompes de chasse

Lundi 26 novembre

- + 19 h 30 - A l'Institut Saint-Pie X conférence du RP Jean-Dominique sur « Le RP Calmel, un fils de saint Dominique au XX^e siècle »

Mardi 27 novembre

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Jeudi 29 novembre

- + 20 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

Samedi 1^{er} décembre

- + 9 h 30: Récollecion du début de l'Avent pour le JCSN en salle des catéchismes
- + 13 h 00: Cours de catéchisme pour adultes

- + Vente de charité de la Conférence Saint-Vincent de Paul, en salle des catéchismes à partir de 17 h 30

Dimanche 2 décembre

- + Vente de charité de la Conférence St-Vincent de Paul toute la journée
- + Visite de M. l'abbé de Cacqueray
- + 10 h 30: Messe célébrée par M. l'abbé de Cacqueray